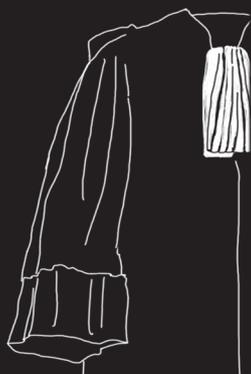


Vendredi 23 juin 2023

Maison du barreau de Paris  
2 rue de Harlay 75 001 Paris



# LES ATELIERS DE PROCÉDURE CIVILE

Sous la direction scientifique  
de Soraya AMRANI-MEKKI,  
Jacques BOULARD,  
et Muriel CADIOU

## PROGRAMME

**LES ATELIERS SE DÉROULERONT EN PHYGITAL :  
EN PRÉSENTIEL DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES ET EN WEBINAIRE.**

### 9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Sébastien PIMONT, directeur de l'école de droit de Sciences Po Paris
- Jacques BOULARD, premier président de la cour d'appel de Paris
- Muriel CADIOU, avocate, ancienne présidente de Droit & Procédure

### 9H15 : PANORAMA DE JURISPRUDENCE DE LA DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE DE LA COUR DE CASSATION

Agnès MARTINEL, doyenne de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

### 10H30 : DISCUSSION

### 11H00 : PAUSE

### 11H15 : PROPORTIONNALITÉ PROCÉDURALE

INTERVENANTS :

- Soraya AMRANI-MEKKI, agrégée des facultés de droit, professeure à l'école de droit de Sciences Po Paris
- Daniel BARLOW, président de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris
- Olivier SAUMON, avocat au barreau de Paris, membre du conseil d'administration de Droit & Procédure

### 12H30 : DISCUSSION

### 13H00 : DÉJEUNER LIBRE

### 14H00 : LES ÉCRITURES DU PROCÈS

INTERVENANTS :

- Tarik LAKSSIMI, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Lyon 2
- Sophie GUENIER LEFEVRE, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris
- Stéphane LATASTE, avocat au barreau de Paris, ancien président de Droit & Procédure

### 15H15 : DISCUSSION

### 15H45 : LES MODES AMIABLES DE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS

INTERVENANTS :

- Lucie MAYER, agrégée des facultés de droit, professeure à l'université de Paris Panthéon-Assas
- Clément BERGÈRE-MESTRINARO, président du tribunal judiciaire de Sens
- Delphine CHESNEAU-MOUKARZEL, avocate au barreau de Paris, membre du conseil d'administration de Droit & Procédure

### 17H00 : DISCUSSION

### 17H30 : FIN



#### PRÉSENTIEL

TARIF : 180 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 80 € TTC  
Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants, professeurs de droit

#### DISTANCIEL

TARIF : 220 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 100 € TTC  
Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants

Informations et inscriptions sur [www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com),  
au 01 34 74 38 95 ou par courriel à [jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)

PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



SciencesPo



Gazette du Palais une marque de Lextenso